



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

NÉGOCIATION ANNUELLE 2024 sur les salaires OBLIGATOIRE

Février 2024

SALAIRES 2024

ORANGE N'EST TOUJOURS PAS LÀ !

L'entreprise campe sur un positionnement global bien inférieur à l'an dernier.
Pour rappel, l'accord 2023 signé par la **CFDT** avait un taux directeur de 4,84%.
Il a permis de préserver le pouvoir d'achat pour de nombreux salariés !

La CFDT demande sa reconduction pour 2024

Augmentations collectives

| Salaire de base / salaire globale de base (temps complet) | Augmentation collective (brut annuel, base temps complet) |
|--|--|
| inférieur ou égal à 33 000 € | 1 500 € |
| Supérieur à 33 000 € et inférieur ou égal à 55 000 € | 1 300 € |
| Supérieur à 55 000 € | 1 100 € |

Augmentations individuelles

Les augmentations individuelles concernant les employés, les agents de maîtrise et les cadres doivent compléter avantageusement les augmentations collectives qui sont l'essentiel de notre revendicatif, sans oublier de valoriser notamment les promotions, les mobilités et les parcours professionnels.
Par ailleurs, nous revendiquons des mesures de corrections des inégalités salariales femmes/hommes.

Budget promotion, mobilité et parcours professionnels

8 273 salariés ont eu une mesure promotion, mobilité, parcours professionnels avec une augmentation moyenne de 4,3 %.





Heure d'Information Intersyndicale

NAO : Partage de la Valeur

Les représentants des organisations syndicales CFDT F3C, CFE-CGC et CGT FAPT estiment que les propositions de la direction en matière d'augmentations salariales, de reconnaissance des compétences et d'égalité salariale femmes/hommes sont loin d'être au niveau des besoins.

C'est pourquoi nous organisons une **Heure d'Information Syndicale le jeudi 15 février de 14 heures à 15 heures, sur le site de Paris Alleray et par teams.**

<https://bit.ly/48W2uXF>



Ce jour d'annonce des résultats financiers de 2023 sera l'occasion de parler du partage de la richesse créée et de faire des propositions.

Les négociations salariales (dites NAO, Négociations Annuelles Obligatoires) de 2024 ont commencé. Les propositions de la direction sont à un niveau particulièrement bas.

L'augmentation du coût de la vie a été particulièrement importante ces deux dernières années. Les augmentations d'ores et déjà annoncées font que nous salariés allons supporter une augmentation du coût de la vie supérieure à l'inflation.

Les résultats 2023 d'Orange qui seront annoncés le 15 février sont attendus très bons, le bénéfice net est attendu proche de 3 milliards d'euros. La question du partage de la richesse créée dans l'entreprise est clairement posée.

Les montants d'augmentation collective (les seuls que tout le monde est certain d'avoir) proposés par la direction entérinent une perte de pouvoir d'achat significative sur les trois dernières années.

Venez participer nombreuses et nombreux à cette Heure d'Information Syndicale. Plus nous serons, plus cela pèsera.

